



## KINNEAR'S MILLS

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale, le mardi 2 septembre 2014, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Étienne Prévost et James Allan.

Absent : Monsieur Patrice Nadeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2014-155**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles;
5. Officialisation de la prononciation du gentilé des Kinnearois et des Kinnearoise;
6. Chapiteau;
7. Borne-sèche St-Jacques-de-Leeds, St-Pierre-de-Broughton et Kinnear's Mills;
8. Correspondance;
9. Comptes du mois;
10. Période de questions;
11. Divers;
12. Levée de la séance

**2014-156**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 11 août 2014.

**2014-157**

#### **CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter deux entreprises à soumissionner pour la cueillette et le transport des matières résiduelles.

2014-158

**OFFICIALISATION DE LA PRONONCIATION DU GENTILLÉ DES  
KINNEAROIS ET DES KINNEAROISES**

**ATTENDU que** messieurs Gabriel Martin, auteur du *Dictionnaire des onomastismes québécois*, et Jean-Yves Dugas, auteur du *Dictionnaire universel des gentils en français*, demandent à la municipalité d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

**ATTENDU que** les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentils québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

**ATTENDU que** le gentilé de Kinnear's Mills, officialisé le 3 février 1986, s'écrit « Kinnearois », au masculin singulier, et « Kinnearoise », au féminin singulier;

**ATTENDU que** l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

**ATTENDU que** les transcriptions [ki.ne.rwa] et [ki.ne.rwaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Kinnearois » et « Kinnearoise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

**IL EST PROPOSÉ**

D'OFFICIALISER les prononciations de « Kinnearois » et « Kinnearoise » en [ki.ne.rwa] et [ki.ne.rwaz], respectivement.

Cette résolution annule la résolution 2014-148

2014-159

**CHAPITEAU**

Attendu qu'une demande de prêt pour le chapiteau appartenant à la municipalité de Kinnear's Mills a été reçue du comité du Festi-bouffe d'East-Broughton;

Attendu que cet événement aura lieu le 14 septembre prochain et que le comité responsable est à but non lucratif;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills permette au comité du Festi-bouffe d'utiliser le chapiteau et ce gratuitement. Le comité s'engage à remettre le chapiteau dans le même état qu'avant l'événement.

2014-160

**BORNE-SÈCHE ST-JACQUES-DE-LEEDS, ST-PIERRE-DE-BROUGHTON ET  
KINNEAR'S MILLS**

Il est proposé par Céline Landry appuyé par Michel Breton que la municipalité de Kinnear's Mills autorise l'installation d'une borne-sèche à St-Pierre-de-Broughton qui servira aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds, St-Pierre-de-Broughton et de Kinnear's Mills.

Que le partage des coûts total de 2 500 \$ se fasse selon le prorata prévu à l'entente intermunicipale du service incendie.

## CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

- 18 août : Ministère de la Culture et des Communications : Visite du site patrimonial des Églises-de-Kinnear's Mills;
- 18 août : Transport adapté de la région de Thetford inc. : Changement de méthode de tarification des municipalités;
- 18 août : Ville de Granby : invitation à la prochaine journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme;

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2014-161**

## COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	11 362,10
C0003444	Postes Canada	278,52
C0003446	Zone Lotbinière-Appalaches (ADMQ)	125,00
C0003447	JUHoule Distribution	19 051,00
C0003448	Chantal Bolduc	649,60
C0003449	Michael Morency	664,82
C0003452	Petite Caisse	130,56
C0003453	Régie Intermunicipale région Thetford	1 313,29
C0003454	9039-4255 Québec Inc. (Beaucesansfil)	137,86
C0003455	Imprimerie CCL	475,38
C0003456	Coop St-Jacques-de-Leeds	1 029,32
C0003457	Michel Horbatuk	46,87
C0003458	Fréchette LGL	321,93
C0003459	Entreprises Sanifer	1 671,70
C0003460	Turgeon Maintenance et Fils	55,98
C0003461	Marc Prévost	281,50
C0003462	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0003463	8043981 Canada Inc. (Rona)	337,17
C0003464	Les Transports Maggy Beaudet inc.	1 866,04
C0003465	C. Jacques Électrique inc.	10 765,92
C0003466	Serge Bolduc	2 253,51
C0003467	Centre Réno-Déco Jean-Luc Lessard	65,02
C0003468	Les Excavations B.G. Bilodeau inc.	1 742,45
C0003469	JUHoule Distribution	1 623,80
C0003470	Municipalité de St-Fortunat	50,00
C0003471	Pagéo enr.	1 748,00
C0003472	Michel Côté	1 368,20
C0003473	Écono Pieux	1 925,83
C0003474	Colette Gigeux	486,00
C0003475	Caroline Lambert	100,00
C0003481	Agence de revenu du Canada DAS	1 428,66
C0003482	Ministère du Revenu DAS	3 224,81
L1400021	Hydro Québec	400,46
L1400022	Bell Canada	318,99
L1400023	Société financière Grengo (Photocopieur)	256,39
	<b>Total</b>	<b>67 564,68</b>



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

Aucun sujet traité au point divers.

**2014-162 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 50.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière